

Formation AIPR

Concepteur/Encadrement **confirmé**

Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux

Réf : AIPREC

Durée : **7 H00 répartis**
Formation 6 H00
QCM : 1H00

Contact :

Florence OUMGHAR
02.54.96.02.60
contact@cdo-formation.fr



CDO Formation Siège Social

4, rue du couvent
Millançay
41200 ROMORANTIN

☎ 02.54.96.02.60
www.cdo-formation.fr




CDO Formation Centre Paris IDF

11 Rue Cambrai
CS 90042
75945 Paris Cedex 9

Un conseil dans le choix
d'une formation !
Contactez notre conseiller:

Ahmed OUMGHAR
06.30.82.18.84
a.oumghar@cdo-formation.fr

 **Accessibilité :**

Pour une identification
des besoins, merci de
contacter le référent
pédagogique

OBJECTIFS DU MODULE

- ☒ Appliquer la réglementation DT-DICT et l'usage du Guide Technique pour prévenir les dommages aux réseaux, la protection des travailleurs, des riverains, de l'environnement, et la continuité des services.
- ☒ Identifier les différents réseaux.
- ☒ Adapter sa méthode de travail aux risques identifiés.
- ☒ Analyser le contenu réglementaire de la réforme DT-DICT lié aux exigences de l'examen AIPR Encadrant.

PUBLIC

- ☒ Personne assurant l'encadrement des travaux à proximité de réseaux enterrés ou aériens : Chef d'équipe, chef de chantier, conducteur de travaux, personnel de bureaux de maîtrise d'œuvre et d'assistance à maître d'ouvrages, personnel réalisant la détection et le géoréférencement de réseaux

PRE-REQUIS

- ☒ Aucun

PROGRAMME DE FORMATION

- ☒ Le contexte réglementaire et les différents acteurs, (concepteur, encadrant, opérateurs)
- ☒ Réglementation et Norme
- ☒ Les procédures de Déclaration de projet de Travaux - Déclaration d'Intention de Commencement de Travaux (DT-DICT) et d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR)
- ☒ Documents réglementaires (déclarations de DT-DICT, Guide Technique)
- ☒ Fonctionnement du Guichet Unique
- ☒ Acteurs et rôles (Responsable de projet, Maître d'ouvrage,
- ☒ Etude de l'organisation d'un chantier
- ☒ La terminologie et les types de réseaux souterrains et aériens
- ☒ La cartographie, le marquage-piquetage
- ☒ Lecture des repérages et affleurants
- ☒ Les procédures de prévention en amont du chantier
- ☒ L'analyse des risques spécifiques et adaptation des mesures de prévention
- ☒ Les investigations pendant les travaux et investigations complémentaires
- ☒ Les situations exceptionnelles (découverte de réseaux non
- ☒ La règle des 4 A (arrêter les engins de chantier, alerter les secours, aménager un périmètre de protection, accueillir les secours).

METHODES PEDAGOGIQUES

- ☒ Méthodes pédagogiques Alternance d'exposés, d'études de cas et de mises en situation pratique. Entraînement à l'examen final réalisé en continu sous forme de QCM servant de fil conducteur à la formation.
- ☒ L'examen se déroule sur une tablette ou ordinateur sur la plateforme du MEDDE, le participant dispose de 60 mn pour répondre aux 40 questions

EVALUATION

- ☒ Il sera délivré aux participants une attestation de formation et de compétence (En cas de réussite au QCM de MEDDE).